

Chenilles processionnaires : restons vigilants

NOTICIA

ENTORNO

Jueves, 24 de marzo de 2022

Chenilles processionnaires : restons vigilants

A différentes périodes de l'année, il est possible d'apercevoir des chenilles dans notre environnement. Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils urticants, évitez tout contact et prévenez la mairie.



La chenille processionnaire du pin tisse son cocon durant l'automne. Dès le mois de février, elle migre et se déplace en file indienne pour s'enfouir dans le sol et entamer sa transformation.

La chenille processionnaire du chêne fait son apparition du printemps jusqu'au début de l'été. Elle crée un nid plus discret à la commissure du tronc et d'une branche charpentière. Celle-ci reste dans l'arbre pour s'y nymphoser.

Comment s'en protéger ?

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils de soie particulièrement urticants et allergisants. A leur contact, elles peuvent provoquer des démangeaisons, conjonctivites, maux de gorge? évitez donc de les toucher ou de les approcher.

- En cas de symptômes légers (irritations), consultez votre médecin traitant ou un médecin généraliste. Vous pouvez également vous rendre en pharmacie pour les symptômes de type démangeaisons,
- En cas de signes graves tels des vomissements, un malaise, des vertiges, des difficultés à déglutir, des difficultés respiratoires ou une atteinte sévère des yeux appelez le 15 ou consultez un service d'urgences,
- En cas de contact ou d'ingestion par votre animal de compagnie (chien ou chat), consultez de toute urgence un vétérinaire.

Prévenir la mairie

Les services techniques de la Ville surveillent les espaces publics susceptibles d'être infestés par les chenilles avec une attention particulière au niveau des parcs et aires de jeux pour enfants.

Pour éradiquer ces nuisibles, le prestataire de la commune effectue des traitements biologiques en préventif sur les arbres. Des colliers récupérateurs de chenilles sont également installés sur les troncs des pins. Des pièges à phéromones viendront renforcer ces dispositifs avant l'été prochain. Enfin lorsqu'un cocon est repéré, s'il est accessible à l'aide d'un chenilloir ou d'une nacelle, il est directement prélevé et détruit.

Aidez-nous à lutter contre le développement des chenilles processionnaires. Contactez immédiatement la mairie si vous apercevez une chenille ou un nid sur l'application mobile Vélizy Tout en 1 : rubrique alerter la mairie